



Atlas des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

Forges-Montanot – Audincourt

Juin 2026



METHODOLOGIE

L'intégration de 2 nouveaux Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (Les Forges-Montanot à Audincourt et les Batteries du Parc à Montbéliard), portant désormais à 9 le nombre de QPV sur l'agglomération du Pays de Montbéliard, et la signature d'un nouveau Contrat de Ville Unique en 2024 abordant des thématiques différentes des « piliers » du CVU précédent, nous ont poussé à refonder l'Atlas des QPV.

Celui-ci s'appuie à la fois sur des données quantitatives, mais également sur des aspects plus qualitatifs, récoltés lors d'entretiens bilatéraux avec différents acteurs de la politique de la ville, intervenant sur les différents quartiers (communes, CCAS, MJC, bailleurs, associations...).

Les données quantitatives

Les données quantitatives utilisées dans ce document mobilisent plusieurs sources complémentaires :

- Des données centralisées par l'INSEE, produites par l'INSEE ou d'autres fournisseurs de données (CAF, France Travail, etc.) ;
- Des données RPLS pour le parc locatif social, recalculées par l'ADU ;
- Des données de différentes natures, traitées et spatialisées par l'ADU.

Elles sont toutes disponibles à la même échelle, à savoir le périmètre officiel du quartier prioritaire, défini par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 (périmètre représenté sur la carte page 5), et sont également comparées avec d'autres échelles, à savoir : la commune dans laquelle se trouve le quartier, l'ensemble des QPV de l'agglomération et enfin à l'échelle de PMA. Néanmoins, pour certaines données, un périmètre de 300m autour des quartiers a été pris en compte pour correspondre à un espace vécu ou « pratiqué » par les habitants des quartiers, les périmètres administratifs n'étant pas des barrières physiques dans les pratiques du quotidien.

Attention :

Les données de cet Atlas, analysées à l'échelle des périmètres QPV, ne sont pas directement comparables à celles des précédents Atlas de l'ADU (2018 et 2021), établis à l'échelle des IRIS. Ces périmètres géographiques ne se superposant pas, toute comparaison dans le temps doit être interprétée avec prudence.

L'analyse qui est faite se base sur les différents indicateurs travaillés à partir des données collectées. L'ensemble des données brutes est disponible sous forme de tableaux via des QR Codes insérés en bas des pages thématiques.

Ce document permet donc une double lecture :

- Pour les personnes souhaitant une analyse, elle est disponible dans le corps de ce document ;
- Les personnes ayant besoin de données chiffrées, notamment dans le cadre d'appels à projets, trouveront toutes les informations brutes disponibles dans les tableaux.

Les données qualitatives

L'enquête qualitative réalisée auprès de 18 acteurs locaux présents dans les différents quartiers, a permis d'avoir un éclairage complémentaire aux analyses quantitatives. Cette enquête n'avait pas vocation à être exhaustive, mais à apporter de la nuance sur la perception des quartiers ou mettre en avant des initiatives locales. Leurs témoignages ont donc été valorisés au gré des thématiques du document.

LA STRUCTURE DU DOCUMENT

Chaque fiche porte sur un des 9 QPV de l'agglomération et est structurée de la même manière :

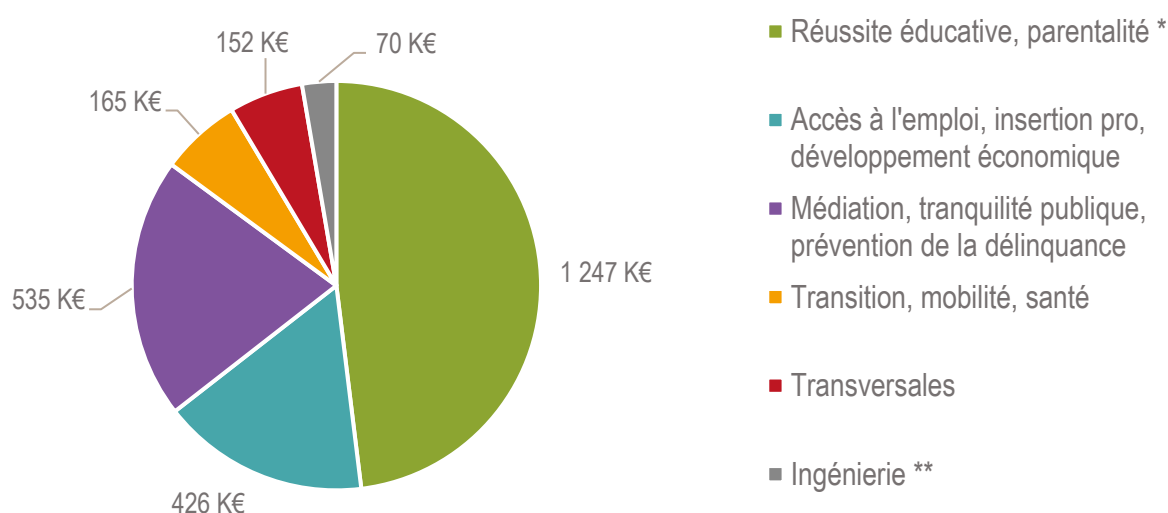
- **Les premières pages présente le périmètre, l'Histoire, ainsi qu'une carte d'identité générale du quartier**, portant principalement sur la démographie, l'habitat, le cadre de vie et les équipements ;
- **Les pages suivantes portent chacune sur une thématique du CVU :**
 - Education – Réussite éducative – Parentalité ;
 - Tranquillité publique – Prévention de la délinquance – Médiation ;
 - Accès à l'emploi – Insertion professionnelle – Développement économique ;
 - Transitions – Mobilités – Santé.

PREAMBULE : Le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération

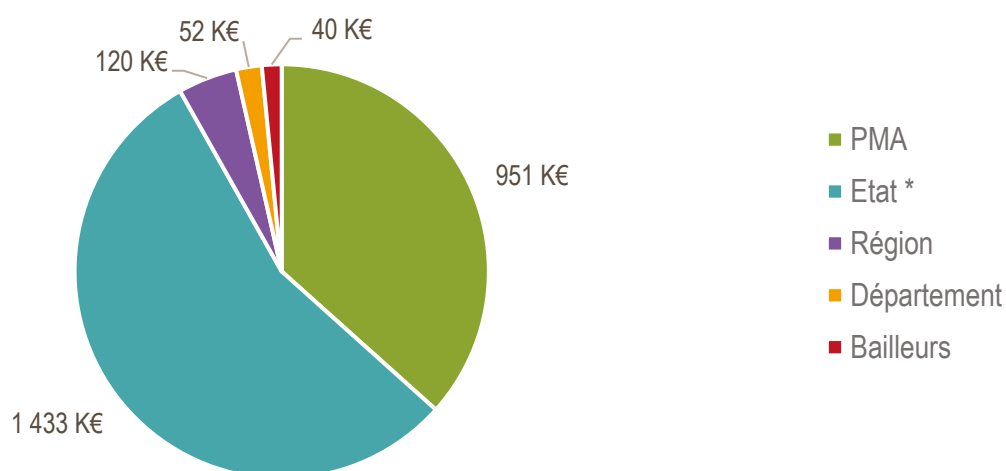
Signé le 29 mars 2024, le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) fixe le cadre de l'action publique en faveur des quartiers prioritaires du territoire pour la période 2024-2030. Il réunit l'État, PMA, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs, les communes concernées, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et acteurs locaux. Il s'appuie sur 4 grandes priorités (réussite éducative et parentalité ; tranquillité publique, médiation et prévention de la délinquance ; accès à l'emploi, insertion professionnelle et développement économique ; transitions, mobilité et santé) et 4 enjeux transversaux (égalité femmes-hommes ; lutte contre les discriminations ; valeurs de la République et laïcité ; participation citoyenne).

Le contrat de ville vise à mieux articuler les politiques de droit commun et les actions spécifiques de la politique de la ville, en adaptant les réponses aux réalités et aux besoins de chaque quartier. Sa mise en œuvre s'appuie notamment sur un appel à projets annuel, qui définit les modalités de soutien financier aux actions portées en faveur des quartiers prioritaires.

Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par thématique



Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par partenaire



* Dont 550 K€ en programme de Cité éducative

** Convention socle Trajectoire Ressources

Un peu d'histoire...

Le quartier actuel des Forges-Montanot rassemble deux secteurs dont les histoires sont différentes mais profondément liées à l'histoire industrielle d'Audincourt. Le quartier des Forges constitue l'un des lieux emblématiques de la ville : les forges, fondées en 1619 au bord du Doubs, ont contribué pendant plus de trois siècles à son développement économique et à la formation d'une véritable cité ouvrière. L'activité sidérurgique atteint son apogée après la Seconde Guerre mondiale, avant la fermeture du site à la fin des années 1960. L'industrie a profondément façonné le quartier : cités ouvrières, équipements collectifs, écoles et lieux de sociabilité témoignent encore de cette histoire.

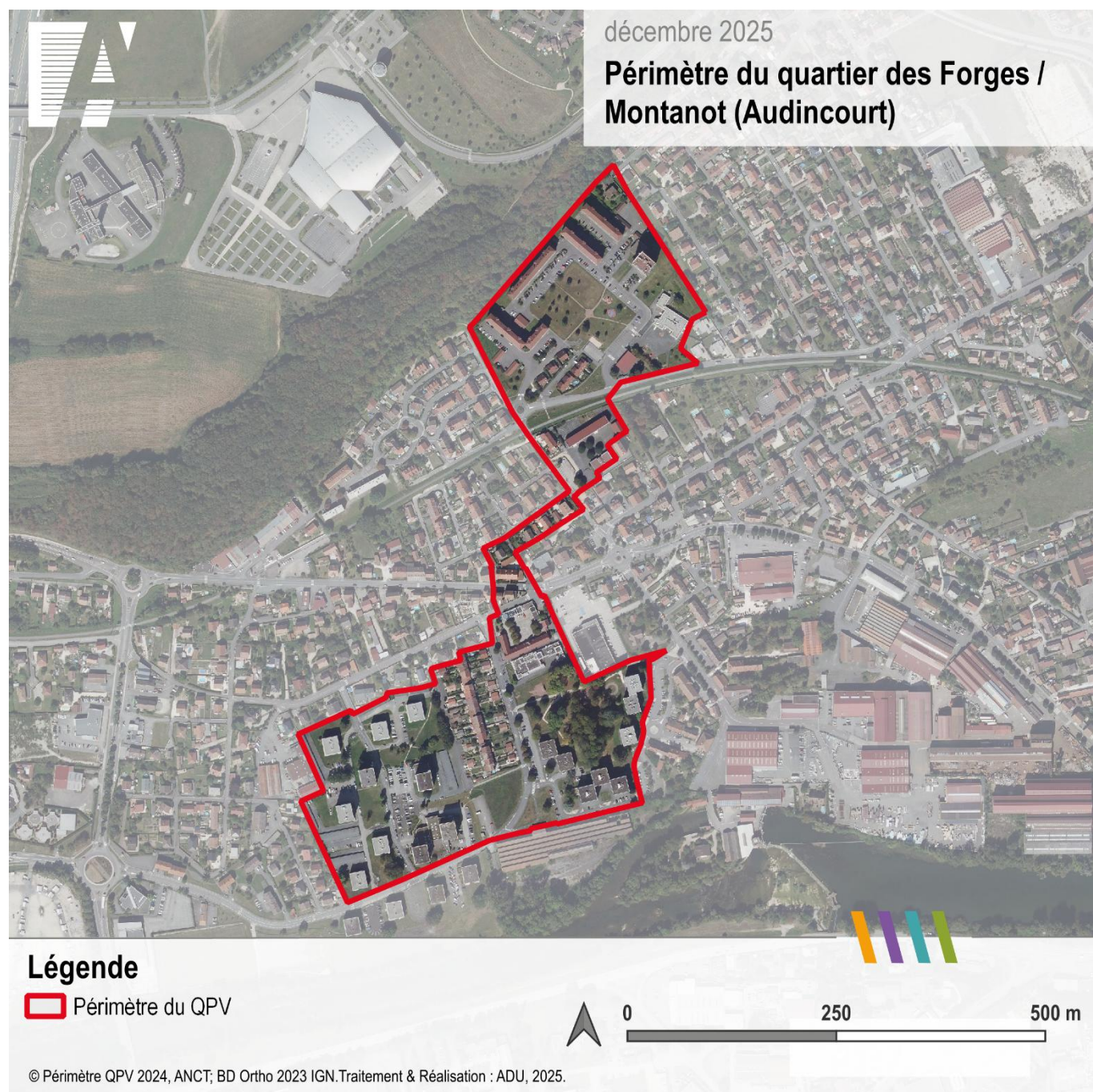
Le secteur du Montanot s'inscrit également dans cette tradition industrielle et résidentielle. Des logements ouvriers y sont construits au début du XXe siècle, notamment les cités liées à la Compagnie des Forges, complétées dans l'entre-deux-guerres. Au fil du temps, les fonctions industrielles disparaissent tandis que les quartiers évoluent vers un usage essentiellement résidentiel. Le Montanot a fait l'objet de plusieurs opérations de rénovation et de construction, tandis que le secteur des Forges fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion visant à valoriser son patrimoine industriel, renouveler son habitat et renforcer ses lieux de vie.

Entré dans la géographie prioritaire en 2024, le quartier constitue ainsi un QPV singulier par son histoire industrielle et patrimoniale. Contrairement aux autres QPV de PMA issus des grandes opérations de construction des années 1960-1970, Forges-Montanot est un quartier de centre-ville à bâti ancien et dense, ce qui le distingue des quartiers de grands ensembles.



Crédit photo : ADU

Périmètre du quartier suite à la refonte de la géographie prioritaire en 2024



Surface du QPV : 14,8 Ha

Chiffres-clés du quartier

Le quartier des Forges-Montanot, situé à l'ouest d'Audincourt, est le QPV le plus récent du territoire de PMA. Intégré à la géographie prioritaire en 2024, c'est également le plus petit quartier en superficie et en population.



1166 habitants

(soit 8% des habitants de la commune)



529 logements
du parc locatif social
(soit 26% des LLS de la commune)



382 allocataires CAF
(soit 11% des allocataires de la commune)



45%
Taux de pauvreté
au seuil de 60%



31,4%
Taux de chômage
(au sens du recensement)



35,7%
Part des 16-25 ans non scolarisés
et sans emploi



32,3%
Part des familles monoparentales



32,6 %
Part des 0-24 ans



7,8 %
Part des +75 ans

Sources : Insee 2021 – RPLS 2023 – CAF 2023

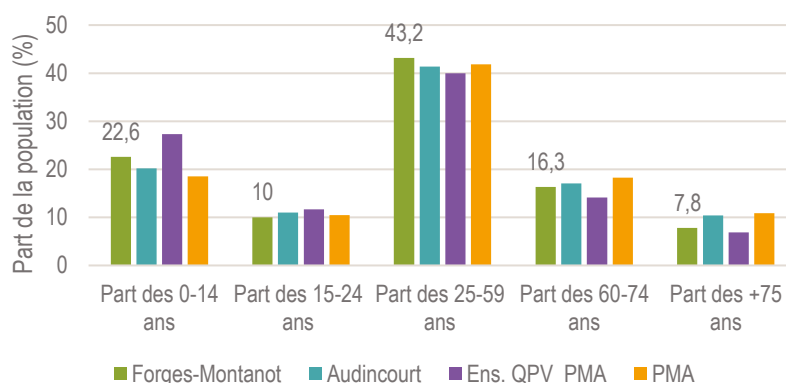
Une population moins jeune que dans les autres QPV et des ménages de petite taille

La structure démographique de Forges-Montanot se distingue sur plusieurs points de celle des autres QPV de PMA. La part des 25-59 ans (43,2%) y est légèrement supérieure à la moyenne des QPV (40%), tandis que la présence des enfants de 0 à 14 ans est plus faible (22,6% contre 27,3%). À l'inverse, les 60-74 ans sont davantage représentés (16,3% contre 14,1%). **Le quartier présente ainsi un profil moins jeune que les autres quartiers prioritaires de l'agglomération, avec une population adulte et âgée davantage représentée. Cette structure est cohérente avec les caractéristiques d'un quartier de centre-ville, marqué par un peuplement résidentiel ancien.**

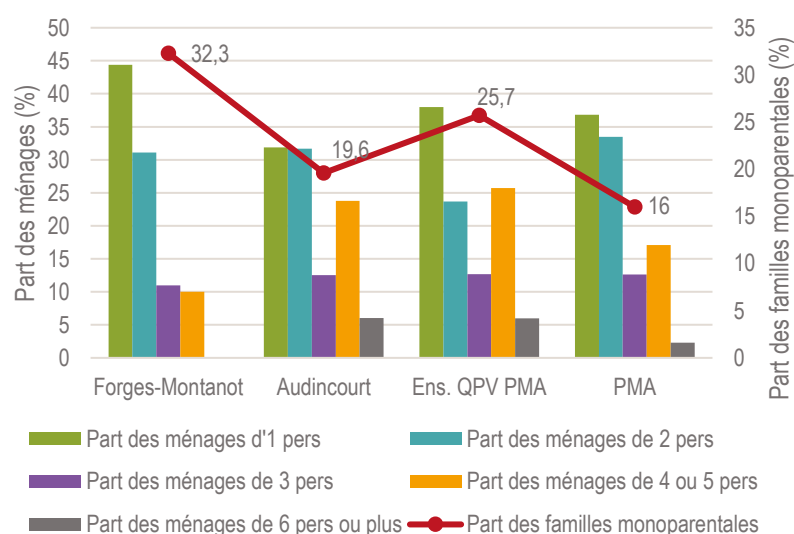
Issu pour partie des cités ouvrières construites par la Cie des Forges pour loger sa main-d'œuvre, le parc résidentiel ancien présente aujourd'hui une structure peu favorable à l'accueil de grands ménages. Les ménages d'une personne représentent ainsi 44,4% des ménages, contre 38% dans l'ensemble des QPV de PMA, tandis que les ménages de 4 personnes et plus ne représentent que 16% du total, contre 25% dans les QPV. À l'inverse, les familles monoparentales atteignent 32,3% des ménages, soit le taux le plus élevé des QPV de PMA, contre 19,6% à Audincourt et 16% à l'échelle de PMA. Le quartier combine ainsi **une forte présence de ménages de petite taille et une proportion importante de familles monoparentales.**

La part des femmes parmi les personnes vivant seules (56,3%) est légèrement supérieure à la moyenne des QPV de PMA, et augmente fortement avec l'âge : 72,3% chez les 60-74 ans et 80,9% chez les +75 ans. **Cette surreprésentation de femmes âgées constitue un point d'attention dans un quartier où les ménages d'une personne sont nombreux.**

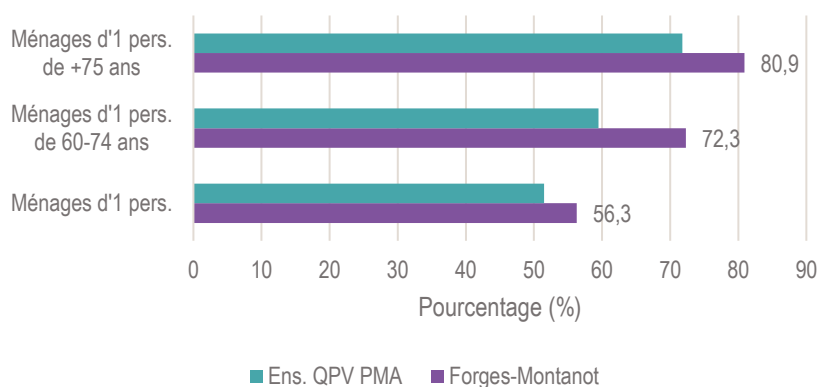
Population par tranche d'âge



Profil des ménages

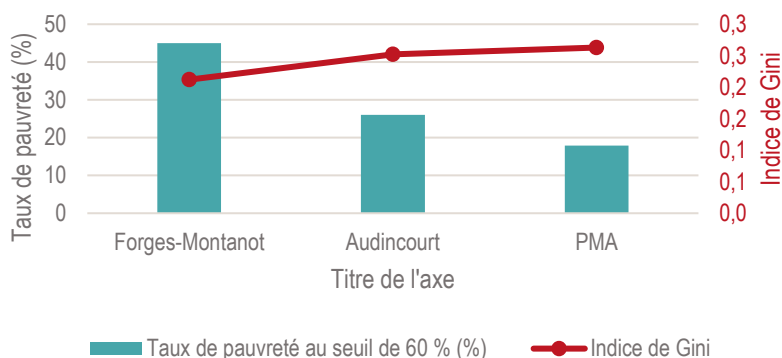


Part des femmes dans les ménages d'une personne



Une précarité économique marquée

Indicateurs de pauvreté et d'inégalités

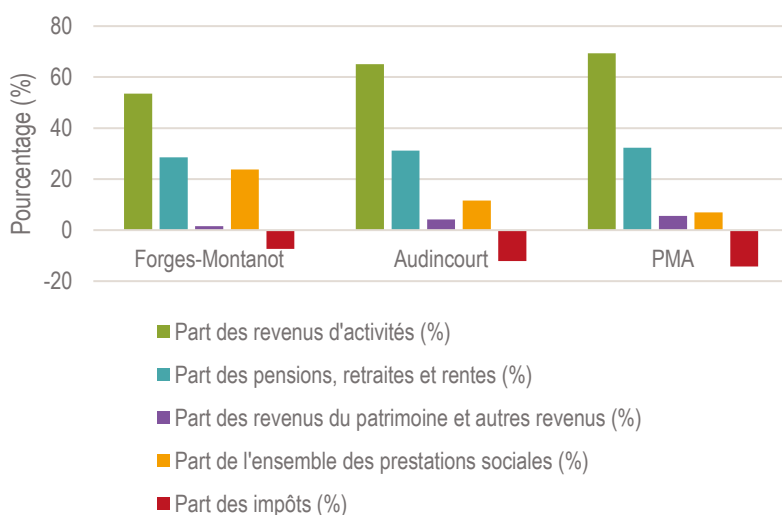


Avec 45 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, Forges-Montanot connaît un niveau de pauvreté nettement supérieur à celui d'Audincourt (26 %) et de PMA (17,9 %), mais légèrement inférieur à la moyenne des QPV de l'agglomération (47 %). Cette situation traduit une concentration de ménages à faibles revenus et souligne les écarts socio-économiques entre le quartier et le reste du territoire.

La structure des revenus confirme cette fragilité et se distingue par se distingue surtout par le faible poids des revenus d'activité, qui représentent 53,5 % des ressources des ménages, contre 65,1 % à Audincourt et 69,3 % à l'échelle intercommunale. Les prestations sociales représentent 23,8 % des revenus disponibles, soit plus du double de leur poids à Audincourt et plus de trois fois celui observé à l'échelle de PMA

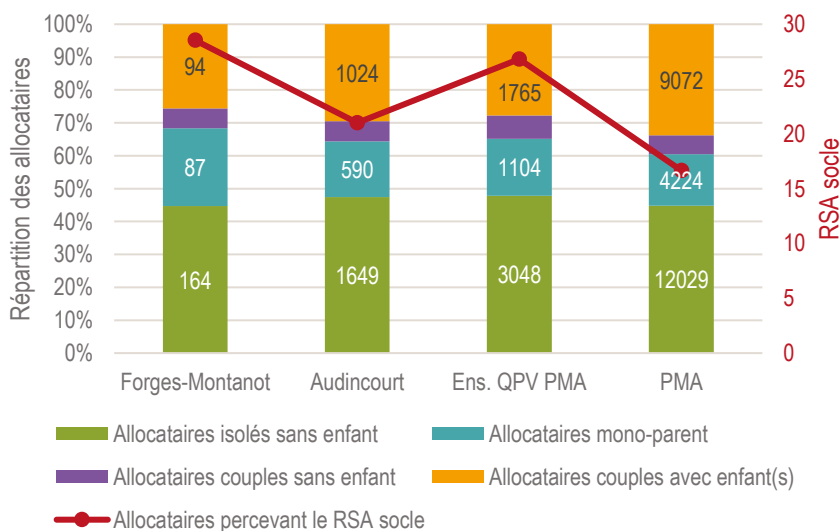
💡 Indice de Gini = voir explication dans le glossaire.

Source des revenus des ménages



77 % des habitants sont couverts par une allocation CAF, soit 903 personnes. Parmi les allocataires, les personnes isolées sans enfant constituent le groupe le plus nombreux (164 personnes), ce qui rejoint le profil des ménages observé précédemment. **Parmi les allocataires, 109 perçoivent le RSA socle, soit une proportion élevée par rapport aux autres territoires comparés.** Cette forte mobilisation des prestations sociales vient confirmer le poids des situations de précarité économique dans le quartier, au-delà des seuls indicateurs de pauvreté monétaire.

Allocataires CAF

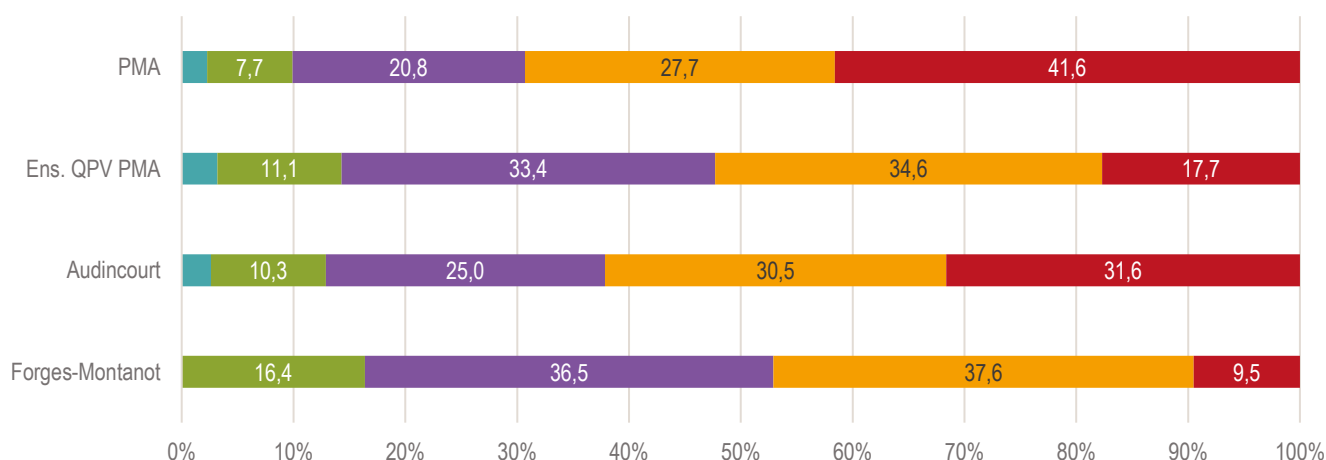


Un parc principalement composé de logements intermédiaires, plus adapté aux petits ménages

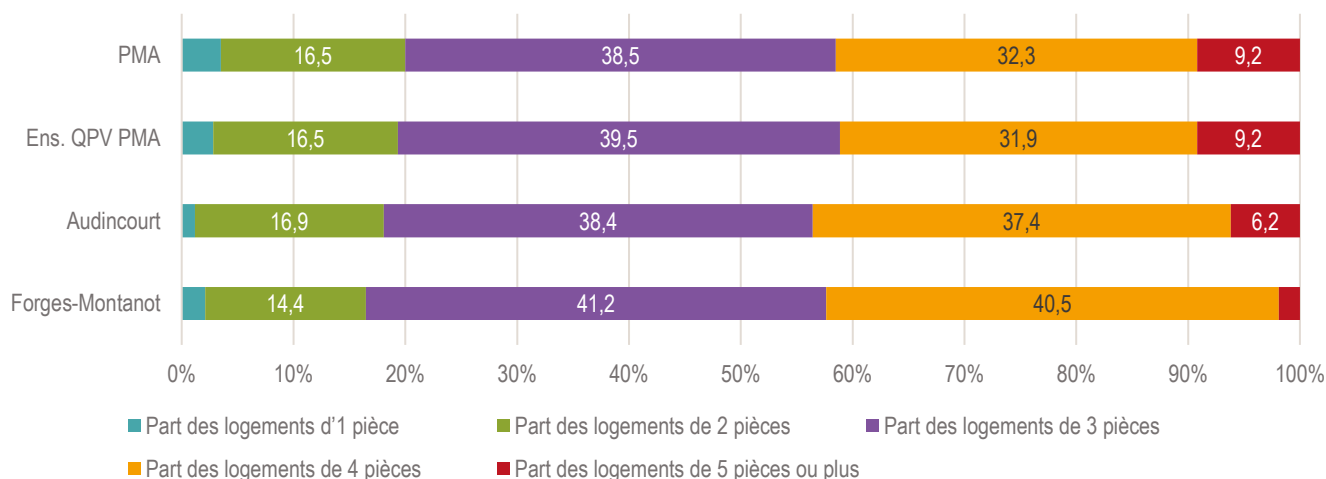
Le parc de logements de Forges-Montanot est marqué par l'histoire ouvrière du quartier et par l'ancienneté de son bâti. Il est principalement composé de logements de taille intermédiaire : les T3 et T4 représentent respectivement 36,5% et 37,6% des résidences principales, soit près des $\frac{3}{4}$ du parc. À l'inverse, les logements de 5 pièces et plus ne représentent que 9,5%, contre 17,7% dans l'ensemble des QPV de PMA et 41,6% à l'échelle de l'agglomération. Cette structure distingue nettement Forges-Montanot des territoires plus pavillonnaires et limite la présence de grands logements familiaux. Elle apparaît cohérente avec la forte proportion de ménages d'une ou deux personnes observée dans le quartier.

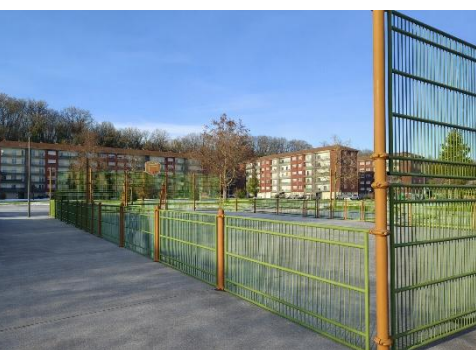
Le parc social présente une structure encore plus concentrée sur les logements intermédiaires : les T3 et T4 représentent plus de 80% de l'offre, tandis que les logements de 5 pièces et plus ne représentent que 1,9%. Cette configuration offre peu de possibilités aux familles nombreuses, mais apparaît cohérente avec la forte présence de ménages de petite taille et de familles monoparentales. Avec 529 logements sociaux, le parc est par ailleurs très majoritairement collectif (99,4%) et ne compte aucun logement construit après 2013. Malgré cette ancienneté, la vacance reste limitée (2,3%), dont seulement 1,2% depuis plus de trois mois, tandis que le taux de rotation atteint 11,8%. Ces indicateurs témoignent d'un parc social relativement occupé et mobile, malgré l'absence de renouvellement récent.

Typologie des logements - résidences principales (RP)



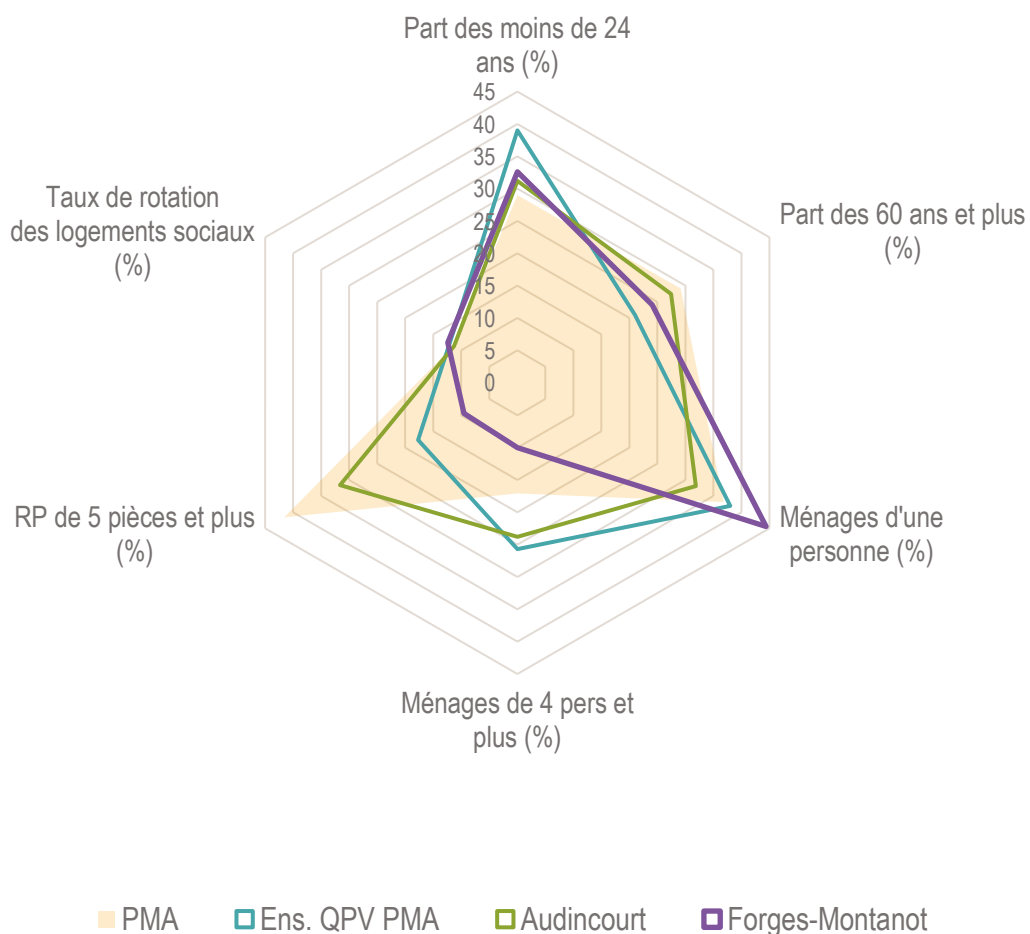
Typologie des logements sociaux





Crédit photo : ADU

Regards croisés sur les profils démographiques et résidentiels



“

Il n'y a pas encore eu de programme national de rénovation urbaine, mais en termes de cadre de vie, c'est un quartier agréable à vivre avec un cadre verdoyant et proche des commerces.

Sandrine Gouhier, responsable de l'agence
Néolia d'Audincourt

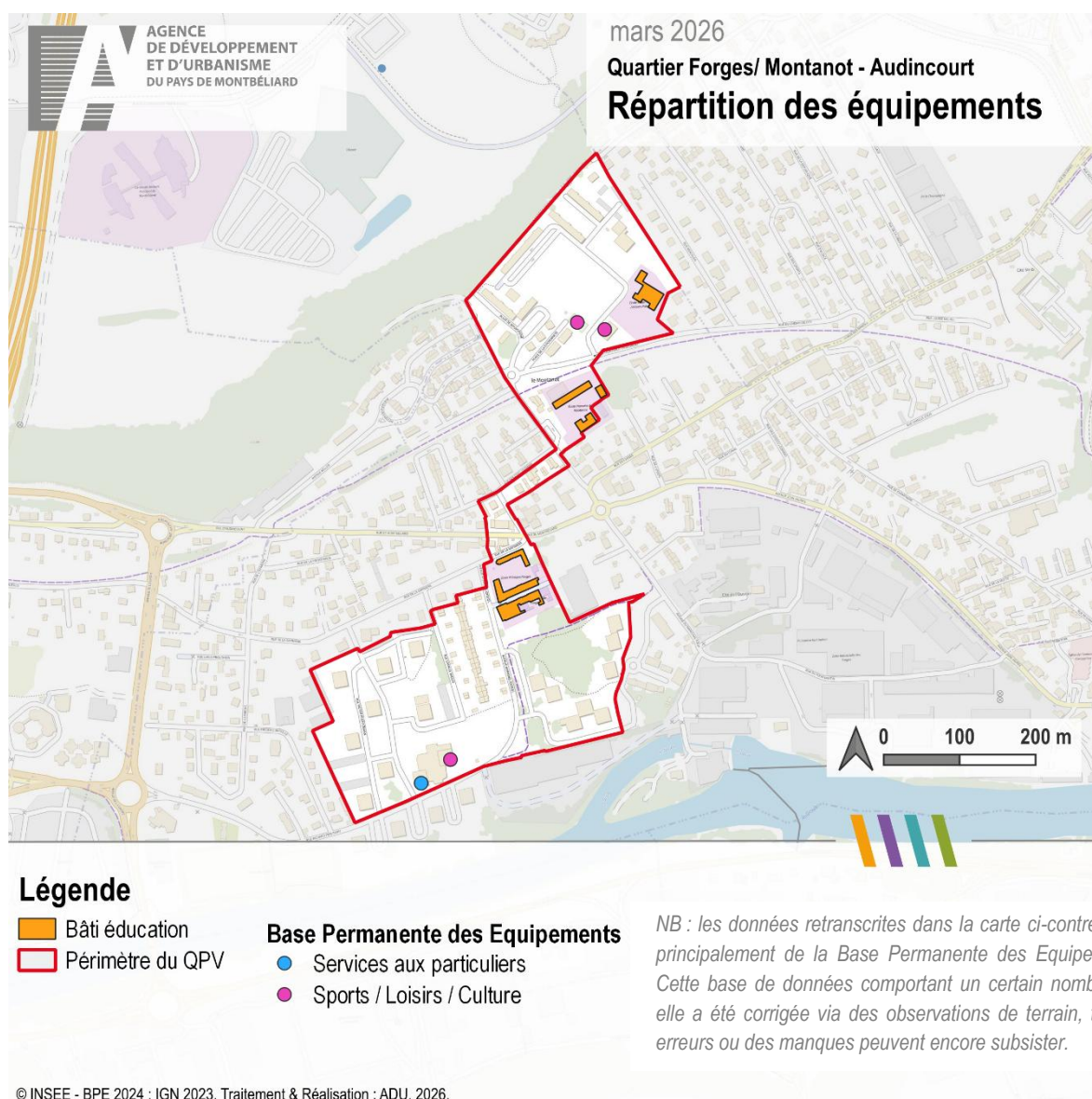
”

Dynamique commerciale et équipements

Forges-Montanot bénéficie d'une situation particulièrement favorable au sein d'Audincourt. Si l'offre de commerces et de services directement située dans le périmètre du QPV reste limitée, plusieurs commerces et services de proximité se trouvent immédiatement à ses abords (pharmacie, supermarché, boulangerie, restaurant, bar...). Le quartier bénéficie ainsi d'un environnement commercial de proximité plus riche que ne le laisse apparaître la lecture cartographique sur son périmètre administratif.

À l'intérieur du quartier, les équipements sont principalement liés à l'éducation, avec plusieurs écoles maternelles et

élémentaires. Le Centre Social Escapade Renée Lods, situé en périphérie du quartier, joue également un rôle important dans l'animation et la vie sociale locale. Les autres équipements et services du centre-ville d'Audincourt restent par ailleurs facilement accessibles depuis le quartier, à pied ou en transport en commun. Cette proximité constitue un véritable atout pour les habitants, notamment pour les ménages non motorisés, et limite les effets d'enclavement observés dans certains QPV plus périphériques de l'agglomération.



Le quartier compte 4 établissements scolaires : l'école maternelle et l'école élémentaire des Forges d'une part, et d'autre part l'école maternelle Jacques Prévert et l'école élémentaire du Montanot qui sont classés en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Des résultats scolaires dans la moyenne au collège...



Les élèves du quartier dépendent du Collège Jean Bauhin, à Audincourt. **Avec seulement 11,9% d'élèves résidant dans le QPV parmi ses effectifs, celui-ci accueille une population scolaire dépassant largement le seul quartier, ce qui contribue à une certaine mixité des publics.**

Le taux de réussite au Diplôme national du brevet (DNB) du collège Jean Bauhin s'établit à 71 % en 2024. Sans être particulièrement élevé, ce niveau se situe dans la moyenne des collèges de rattachement des quartiers prioritaires de PMA. De plus, le taux de redoublement reste faible (3,4%).

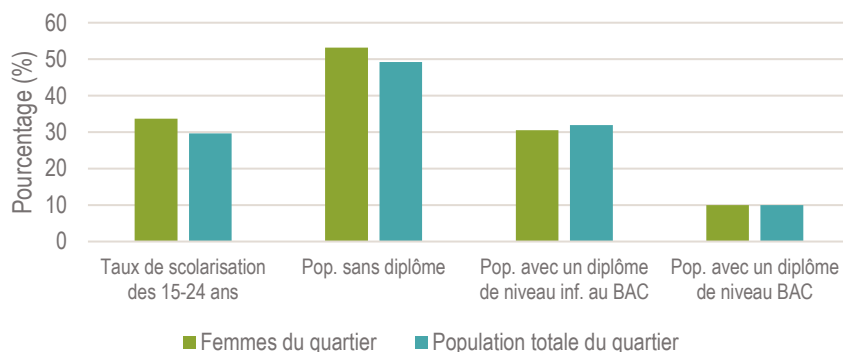
À l'issue de la 3^{ème}, près de 60% des élèves poursuivent en seconde générale et technologique, tandis que 23,5% s'orientent vers la voie professionnelle et 5,4% vers un CAP.

... Mais des jeunes moins scolarisés et plus durablement éloignés de la formation et de l'emploi

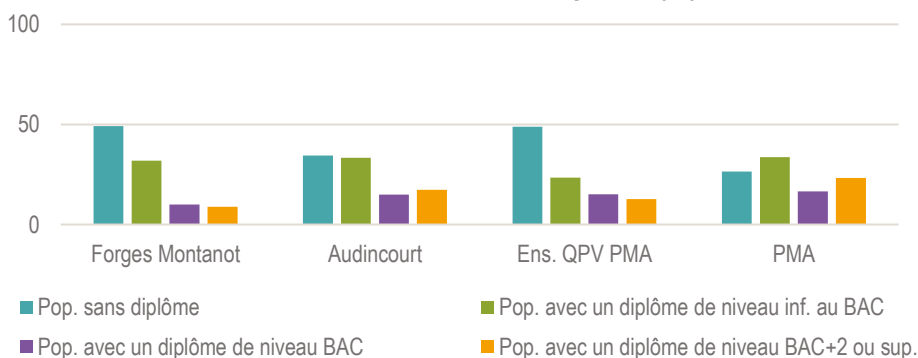
Après le collège, les indicateurs apparaissent en revanche beaucoup plus préoccupants. le quartier est caractérisé par un taux de scolarisation des 15-24 ans (29,6%) nettement inférieur à celui d'autres QPV et de PMA. Comparé à la commune dont le taux de scolarisation est de 56,8%, **le décrochage scolaire de la jeune génération au sein des Forges-Montanot est une situation préoccupante. Ce chiffre est à mettre en perspective avec la forte proportion de familles monoparentales (32,3%) qui peut peser sur les trajectoires scolaires des jeunes.**

Cette faible scolarisation s'accompagne d'une proportion élevée de jeunes de 16-25 ans qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, qui représente plus d'un tiers des jeunes (35,7%, vs 28,6% ens. QPV et 21,1% à Audincourt). **Dans un quartier où les services et dispositifs d'insertion sont pourtant proches géographiquement, cet écart interroge la capacité à atteindre ces jeunes qui restent en dehors des radars.**

Scolarisation et niveaux de diplômes des femmes



Structure des niveaux de diplôme (%)

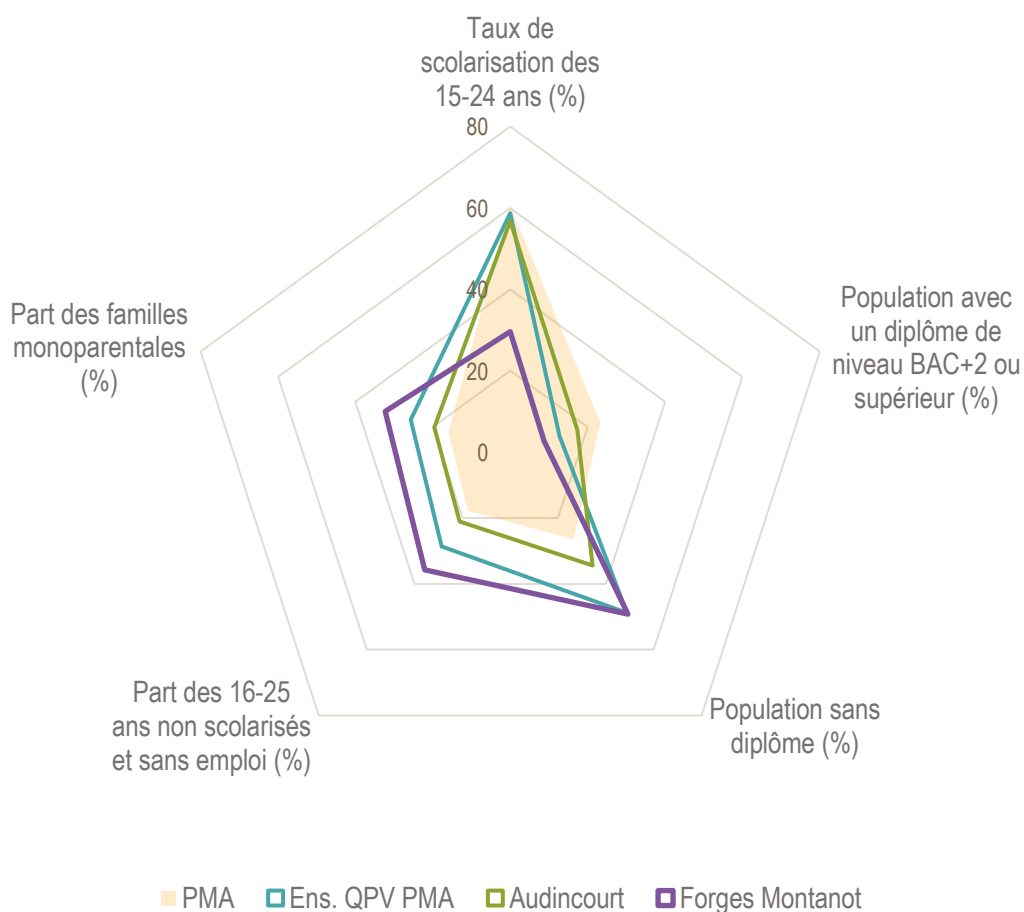


Une qualification faible des adultes, particulièrement marquée chez les femmes.

La question de l'accompagnement se pose d'autant plus que le quartier est caractérisé par un faible niveau de qualification de la population adulte, notamment chez les femmes, reflétant en partie l'histoire du quartier : issu d'une urbanisation ouvrière sur plusieurs générations, il concentre une population dont les trajectoires éducatives ont longtemps été orientées vers l'emploi industriel plutôt que vers la qualification scolaire. Ainsi, près de la moitié des habitants sont sans diplôme (53,2% chez les femmes), une proportion nettement supérieure à Audincourt (34,4%) et PMA (26,5%). Seulement 9% des habitants disposent d'un BAC+2 ou plus, vs 12,7% en moyenne dans les QPV et 23,3% à l'échelle de l'agglomération.

La faiblesse des indicateurs de scolarisation et de qualification souligne donc l'importance des dispositifs d'accompagnement à la réussite éducative et au soutien à la parentalité. Le quartier étant entré dans la géographie prioritaire en 2024, le déploiement des dispositifs relevant de la politique de la ville est encore récent. À l'échelle d'Audincourt, le Programme de réussite éducative (PRE) a accompagné **79 enfants en 2024**, constituant un levier possible pour intervenir auprès de la jeune génération et de leurs familles confrontés à des difficultés scolaires, éducatives ou sociales.

Regard croisé sur le rapport à l'instruction



Préambule

Les données chiffrées relatives aux faits de violence et de délinquance sont peu disponibles à l'échelle infra-communale : les statistiques publiques sont produites principalement à l'échelle nationale, départementale ou communale. À l'échelle locale, les données disponibles ne permettent pas d'isoler la situation spécifique des Forges-Montanot, mais offrent des éléments de contexte utiles pour appréhender les enjeux de tranquillité publique. Dans ce cadre, l'analyse croisée avec les profils démographiques, sociaux et résidentiels du quartier met en évidence une forte

présence de jeunes, de ménages modestes et de familles monoparentales, facteurs reconnus comme influençant les besoins en matière de prévention, de médiation et de sécurité du quotidien.

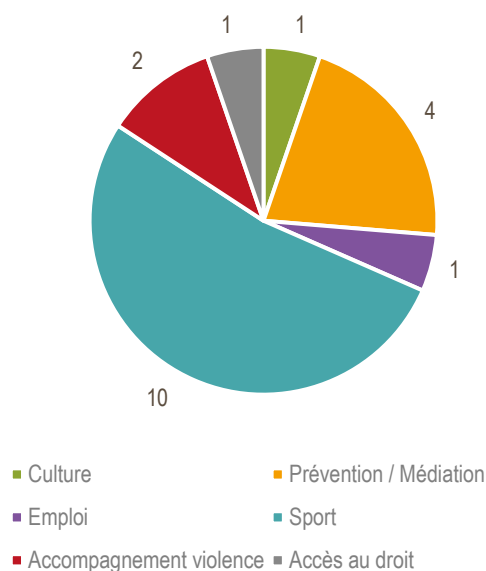
L'absence de données chiffrées fines à l'échelle du quartier invite ainsi à **privilégier une lecture qualitative et partenariale de ces enjeux, fondée sur les retours des acteurs locaux, des institutions et des habitants, ainsi que sur les actions engagées dans le cadre des dispositifs de politique de la ville.**

Une des thématiques majeures du contrat de ville 2024-2030

La population des QPV manifeste une attente particulière dans le renforcement de la tranquillité publique, que ce soit dans les espaces publics, les réseaux de transport, aux environs des établissements scolaires et sportifs, ainsi qu'aux abords des zones commerciales et des activités économiques.

A travers le contrat de ville, PMA finance de nombreuses actions de médiation et de prévention sur les quartiers : **parmi les associations soutenues sur PMA**, on retrouve le Football Club des Forges, ancrée dans la vie locale du quartier : elle développe des actions de prévention et de cohésion sociale à travers la pratique du football, à destination des habitants du quartier. Au-delà du sport, le club constitue l'un des principaux repères associatifs du quartier, aux côtés du Centre Social des Forges Renée Lods.

Typologie des actions soutenues par le CVU de PMA



La majorité des actions déployées sur PMA concernent plusieurs quartiers. La moitié des associations utilisent le sport comme média pour mettre en place leurs actions de prévention. L'ensemble des actions financées bénéficient à plus de 3000 personnes sur l'ensemble de PMA.

“ FOCUS SUR... ”

Des bailleurs mobilisés pour renforcer la présence de proximité et le lien avec les habitants

Sur les quartiers des Forges-Montanot et des Champs Montants, les bailleurs sociaux mobilisent plusieurs moyens pour renforcer la présence de proximité et améliorer le cadre de vie. Depuis 2023, Néolia s'appuie notamment sur des gardiens-médiateurs, un référent tranquillité et sécurité et une animatrice de proximité, tandis qu'Idéha dispose d'un gardien itinérant et renforce la relation avec les habitants à travers ses équipes de proximité. Les personnels bénéficient par ailleurs de formations portant notamment sur la gestion des conflits et la relation avec les locataires. La convention d'utilisation de l'abatement de la TFPB 2025-2030 prévoit également une contribution des bailleurs au dispositif partenarial "Equipe mobile de médiation" au prorata du temps passé par quartier, ainsi que différents dispositifs de concertation et de sensibilisation des habitants.

Le Centre social Renée Lods : des actions pour faire vivre le quartier au quotidien

Implanté en périmètre du quartier, le Centre social Renée Lods constitue un lieu de rencontre et d'initiatives pour les habitants des Forges-Montanot. Son action repose notamment sur des temps collectifs et festifs favorisant les rencontres entre générations et l'implication des habitants. En juin 2026, la fête de l'été organisée dans le parc situé à proximité de la Cour de l'Orangerie a ainsi réuni environ 200 personnes, avec la participation d'une dizaine de parents et grands-parents à sa préparation et à son animation. Le Centre social développe également des projets plus réguliers, comme le jardin partagé « Monte à nos Jardins », conçu pour encourager les échanges et les projets collectifs entre habitants, écoles et partenaires. La programmation 2025-2026 prévoit par ailleurs la poursuite d'événements fédérateurs, tels que l'illumination de la locomotive des Forges, le réveillon solidaire et les fêtes de quartier, ainsi que des actions permettant aux habitants de proposer et de construire eux-mêmes des projets. Cette dynamique contribue à renforcer les occasions de rencontre, l'implication collective et l'attachement au quartier



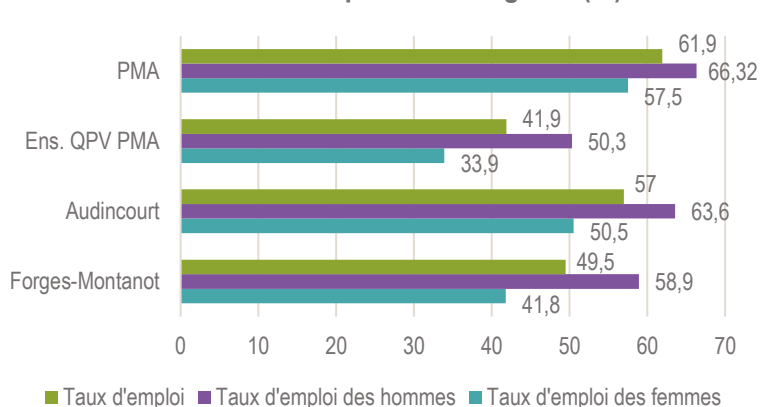
Crédit photos : Ville d'Audincourt

Un marché du travail fragile, mais moins dégradé que la moyenne des QPV

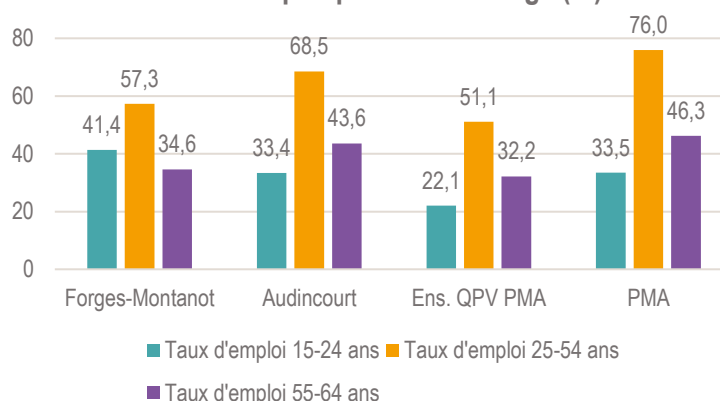
Avec un taux d'emploi global de 49,5%, Forges-Montanot se situe au-dessus de la moyenne des QPV de PMA (41,9%), tout en restant en retrait d'Audincourt (57%) et de l'agglomération (61,9%). Ce taux s'explique en partie par des opérations de recrutement directement à Audincourt par Stellantis, ciblant des profils sans barrière de qualification. **Cette accessibilité de l'emploi industriel se remarque dans le taux d'emploi des 15-24 ans qui atteint 41,4%** (soit presque le double par rapport à la moyenne des QPV).

Cette insertion des jeunes actifs tranche avec les difficultés observées sur la scolarisation et suggère que ceux qui s'insèrent dans l'emploi y parviennent. **Les femmes affichent également un taux d'emploi de 41,8%, nettement au-dessus de la moyenne QPV (33,9%), même si l'écart avec les hommes (58,9%) reste marqué.** Cet écart de 17 points entre les deux sexes constitue un point de vigilance, dans un quartier où les familles monoparentales représentent une part importante des ménages. **Néanmoins, il reste marqué par des fragilités structurelles face au marché du travail, ce qui s'illustre par un taux de chômage de 31,4%,** témoignant de tensions structurelles persistantes.

Situation de l'emploi selon le genre (%)

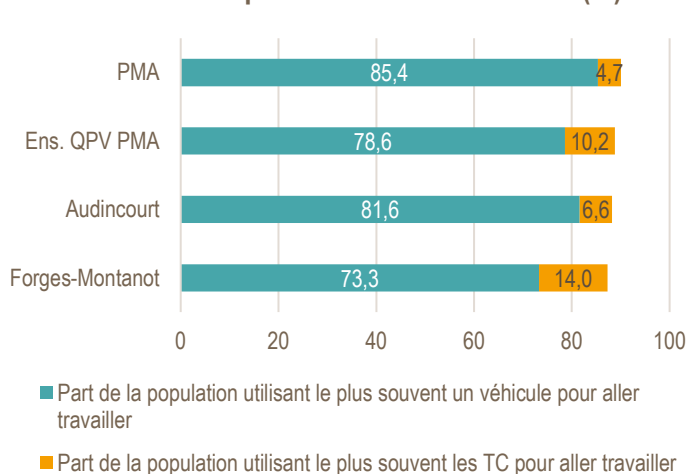


Taux d'emploi par tranche d'âge (%)



Une mobilité domicile-travail marquée par la centralité du quartier

Modes de déplacement domicile-travail (%)



La situation géographique de Forges-Montanot au cœur d'Audincourt se répercute dans les modes de déplacement domicile-travail : **14 % des actifs utilisent les transports en commun**, contre 6,6 % à Audincourt et 10,2 % dans les QPV de PMA, **c'est le taux le plus élevé de tous les territoires comparés.** Cette situation peut s'expliquer à la fois par la localisation centrale du quartier (avec un accès plus facile aux transports en commun), mais aussi par une moindre motorisation des ménages, 23,6% d'entre eux ne disposant pas de voiture et étant exposés à des contraintes de mobilité. La proximité des transports collectifs constitue ainsi un atout pour l'accès à l'emploi, même si une partie des emplois du bassin, notamment industriels, reste plus facilement accessible en voiture.

Des difficultés d'insertion qui persistent, notamment dans la durée

Les difficultés d'insertion restent bien présentes, malgré un taux d'emploi globalement plus favorable que dans l'ensemble des QPV de PMA. **La situation des jeunes apparaît notamment contrastée** : si le taux d'emploi des 15-24 ans est relativement élevé (41,4%), plus d'un tiers des 16-25 ans ne sont ni scolarisés, ni en emploi. Une partie des jeunes semble ainsi accéder rapidement au marché du travail, tandis qu'une autre reste durablement éloignée de la formation et de l'emploi.

Par ailleurs, la part des emplois à durée limitée atteint 32,2%, un niveau nettement supérieur à celui d'Audincourt (21,3%), traduisant une certaine fragilité des parcours professionnels.

Parmi les 198 demandeurs d'emploi du quartier, **29,3% sont au chômage depuis deux ans ou plus, et 52% depuis au moins un an, révélant un risque d'enlèvement dans le chômage de longue durée**. Les demandeurs d'emploi sont majoritairement âgés de 26 à 49 ans (68,2%) et 31,8% disposent d'un niveau de formation CAP-BEP, tandis que 29,3% ont un niveau inférieur au CAP-BEP, en cohérence avec le profil de qualification de la population. Ces difficultés s'inscrivent enfin dans un contexte de forte précarité : 83 des 198 demandeurs d'emploi sont bénéficiaires du RSA, soit près de 42%. **L'enjeu porte ainsi autant sur l'accès à l'emploi que sur la sécurisation des parcours et l'accompagnement des personnes les plus éloignées du marché du travail.**

Regard croisé sur la situation d'emploi

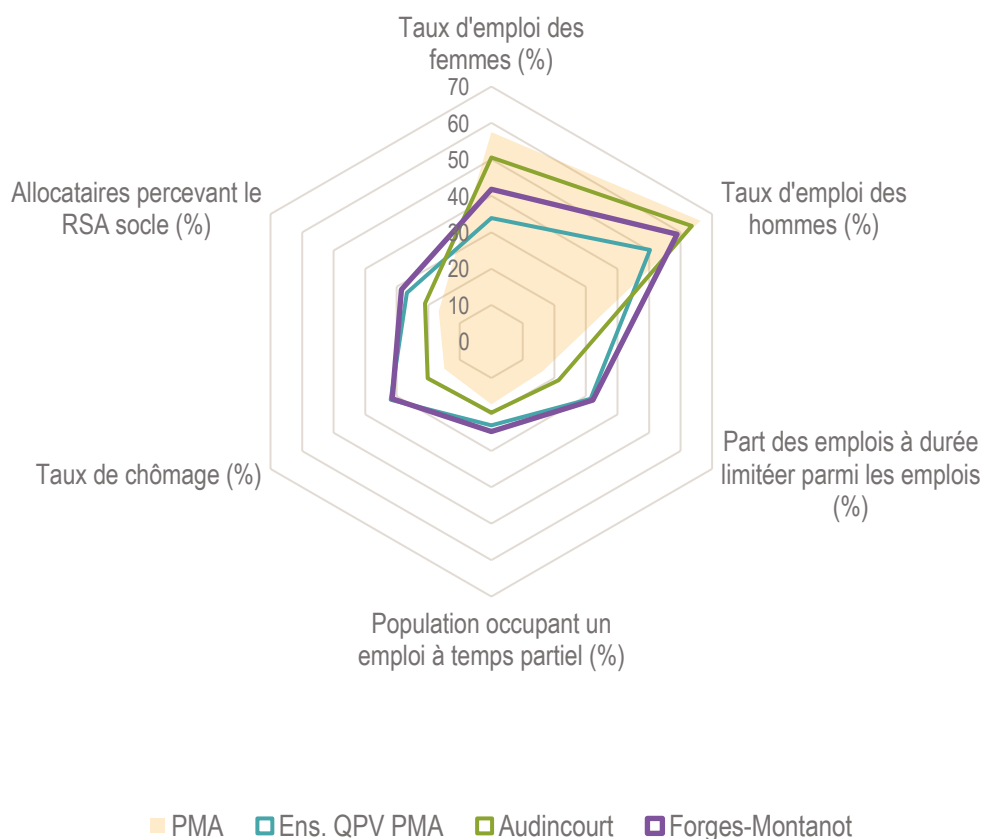


Eclairage :

Le taux d'emploi mesure la part des personnes en âge de travailler occupant un emploi (nombre de personnes ayant un emploi / population des 15-64 ans).

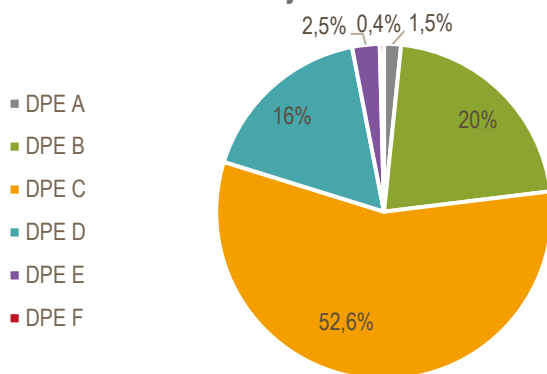
Le taux de chômage correspond à la part des actifs recherchant un emploi sans en trouver (nombre de personnes au chômage / population active en emploi ou en recherche active d'emploi).

Ces deux indicateurs sont complémentaires et permettent d'appréhender différentes dimensions de l'insertion professionnelle.



Un parc social ancien aux performances énergétiques en retrait des QPV rénovés...

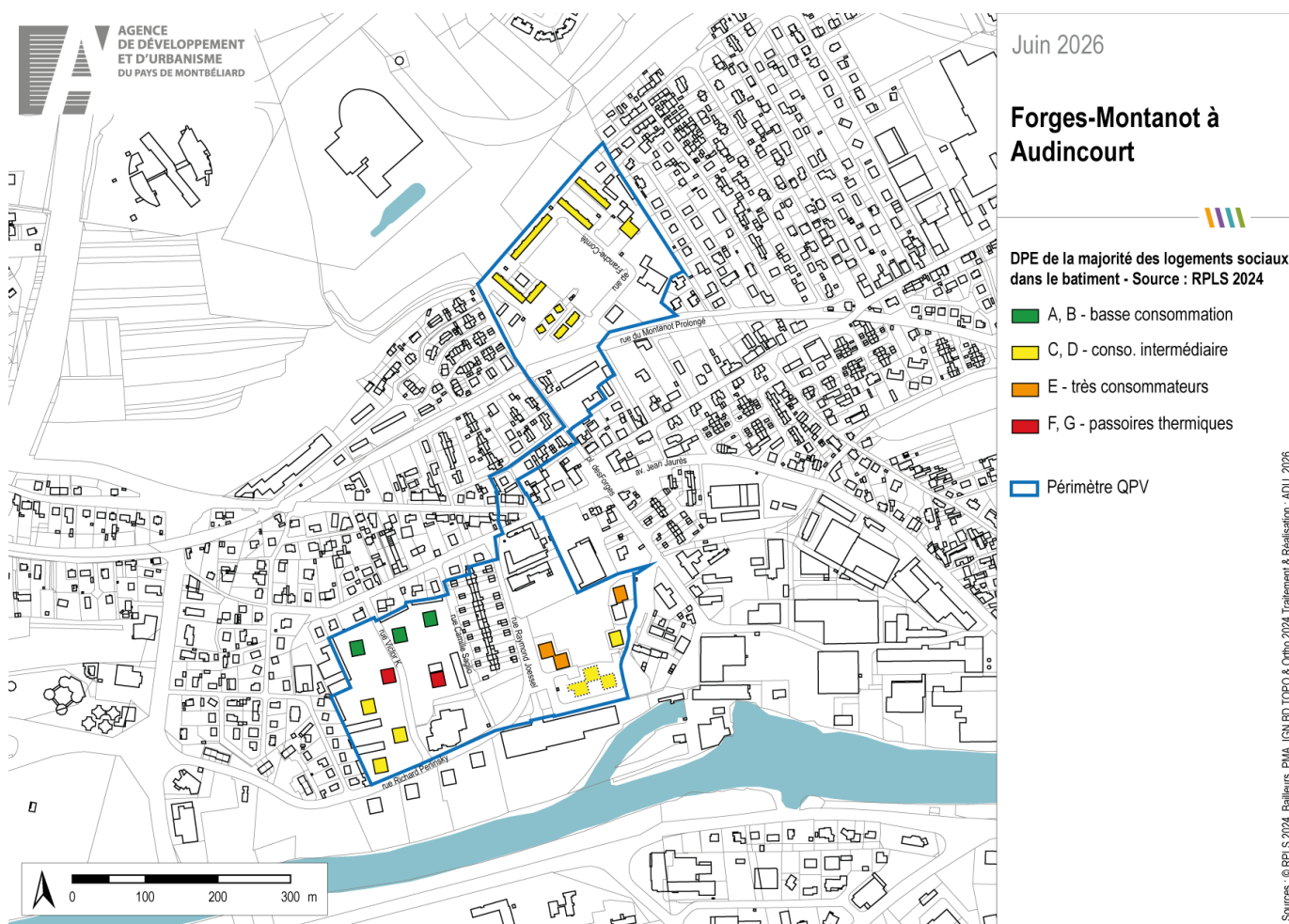
**DPE logements sociaux Forges-Montanot
1er janvier 2024**



La majorité du parc de logements sociaux de Forges-Montanot affiche un diagnostic de performance énergétique C ou D (68 %), un taux supérieur à l'ensemble des QPV de PMA (64 %). Cela indique une performance énergétique intermédiaire des logements, assurant une bonne qualité de vie aux habitants. Le taux de logements en DPE A et B (21%) est aligné avec la moyenne des autres QPV et légèrement inférieur à la moyenne communale (25%). Enfin, le quartier dispose peu de passoires thermiques (3%), signe des efforts de rénovation engagée par les bailleurs sur leur parc de logements.

La carte ci-dessous spatialise la répartition des classes DPE des logements sociaux par bâtiment sur le quartier : pour chaque bâtiment, la classe DPE affichée correspond à la classe la plus fréquente parmi les logements sociaux qui le composent.

Ex : un bâtiment affiché en vert sur la carte ne signifie pas que tout le bâtiment est classé en A ou B, mais que la majorité des logements qui le composent sont classés en A ou B.



Une végétalisation plus importante du quartier

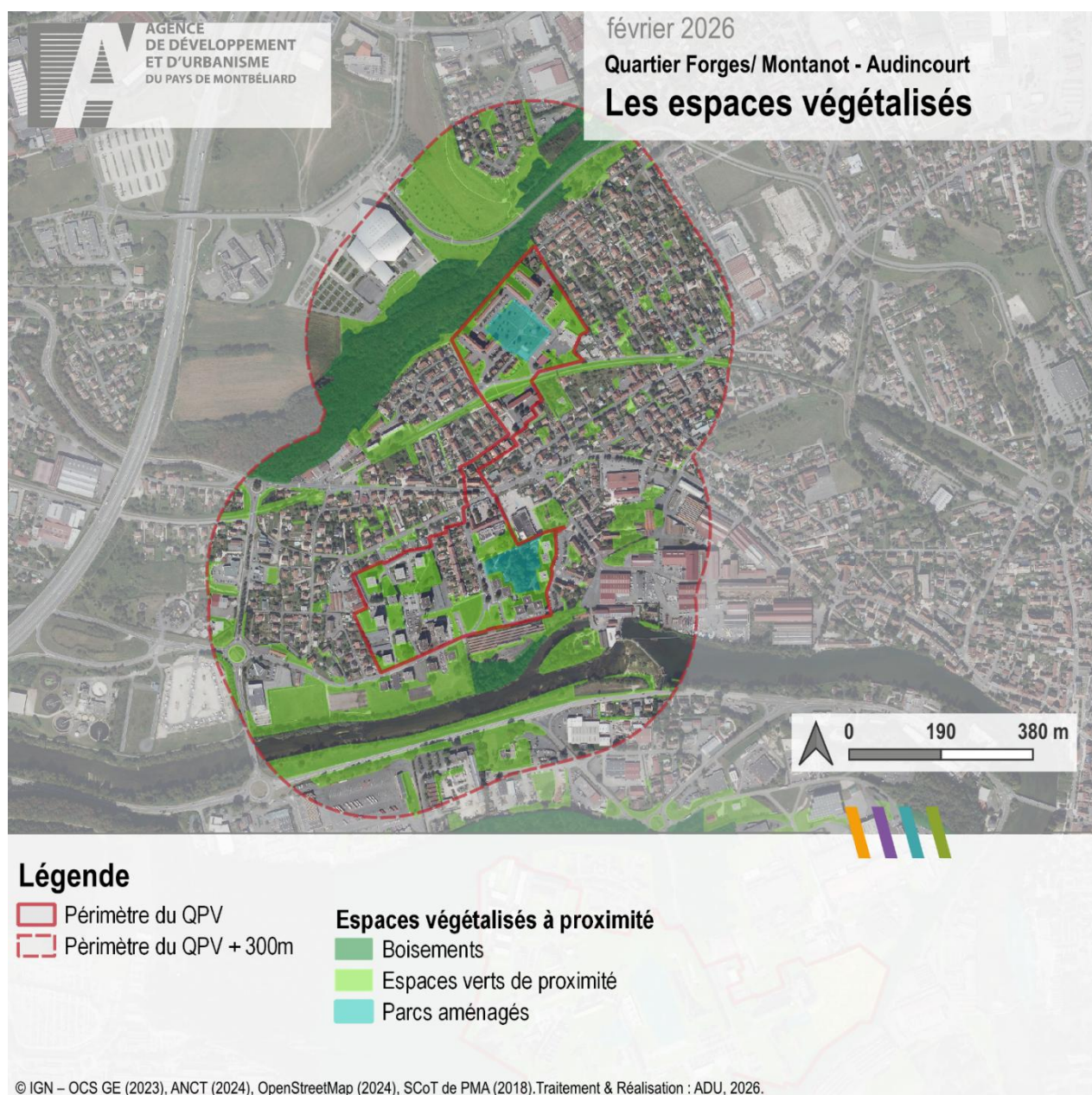
En 2021, le Dr Cecil Konijnendijk, chercheur-enseignant néerlandais et co-directeur du NBSI (Nature Based Solutions Institute : institut pour les solutions basées sur la nature), a introduit le principe 3-30-300. Selon lui, chacun devrait :

- Voir au moins 3 arbres autour de lui ;
- Se déplacer dans des quartiers où 30% de l'espace est couvert d'arbres ;
- Vivre à moins de 300m d'un espace vert.



À Forges-Montanot, **plus d'un tiers du périmètre QPV est composé d'espaces verts de proximité**, un atout notable pour un quartier de centre-ville dense. **La présence du Doubs en limite sud du quartier constitue par ailleurs un espace naturel structurant, qui pourrait être accessible à pied, mais peu valorisé pour le moment.**

La carte ci-dessous répertorie les différents espaces naturels accessibles à 300m, ce qui correspond à 5 minutes à pied pour une personne marchant à 3,6 km/h (vitesse normale de marche) :



Une précarité économique malgré une offre de soins bien dotée

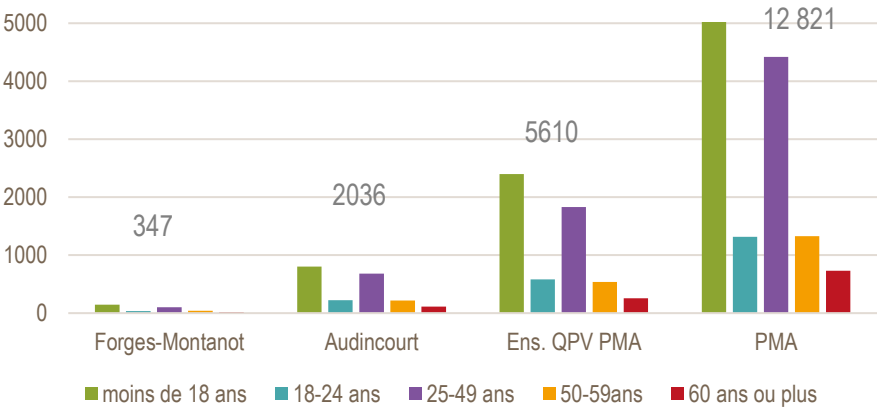
À l'échelle du quartier, 30,1% des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie bénéficient de la C2S non participative, contre 27% dans l'ensemble des QPV de PMA et 14,5% à Audincourt. Cet indicateur témoigne d'une précarité économique importante, susceptible de peser sur les conditions d'accès aux soins et sur le recours à une complémentaire santé. Les moins de 18 ans représentent 42,7% des bénéficiaires de la C2S dans le quartier, alors qu'ils représentent 26,6% de la population couverte par l'Assurance maladie. Cette surreprésentation des enfants parmi les bénéficiaires de la C2S souligne la vulnérabilité économique d'une partie des familles du quartier.

¹ C2S non participative : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

Cette précarité économique contraste avec une offre de soins de proximité particulièrement bien dotée. Rapportée à la population, Forges-Montanot compte 1,7 médecin généraliste pour 1 000 habitants dans un rayon de 300 m, contre 1,2 dans l'ensemble des QPV de PMA et 0,7 à l'échelle de l'agglomération. Le quartier dispose également de 0,9 pharmacie pour 1 000 habitants, contre 0,5 dans les QPV de PMA. L'indicateur ne recense en revanche aucun dentiste

dans le périmètre strict des 300m. Trois cabinets sont toutefois implantés à moins de 10 minutes à pied du quartier, ce qui limite cette contrainte dans les pratiques quotidiennes. **La centralité de Forges-Montanot constitue ainsi un véritable atout pour l'accès aux soins, même si la distance peut rester un frein pour les ménages les plus fragiles ou les personnes ayant des difficultés de mobilité.**

Bénéficiaires de la C2S non participative



L'offre médicale rapportée pour 1000 habitants

	Forges Montanot	Audincourt	Ensemble QPV	PMA
Médecins généralistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300m	1,7	0,65	1,2	0,7
Dentistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	0	0,4	0,6	0,5
Pharmacies pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	0,9	0,4	0,5	0,4

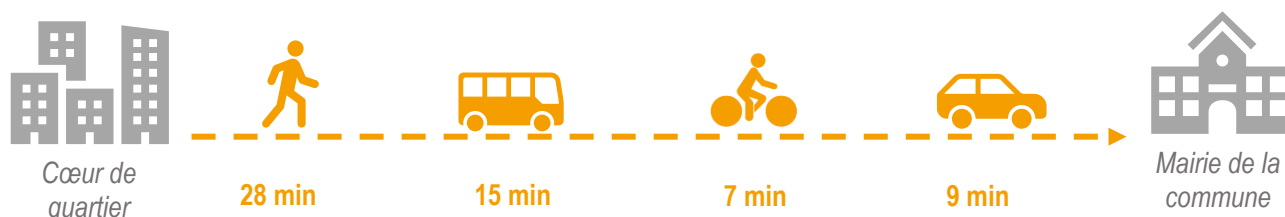
Une mobilité facilitée par la proximité des transports et la faible contrainte topographique

Le quartier des Forges-Montanot bénéficie **d'une bonne proximité avec le réseau de transports en commun, sans toutefois disposer d'un arrêt dans son périmètre strict**. Les lignes THNS 4 et 5 circulent sur l'avenue Jean Jaurès, avec l'arrêt « Les Forges » situé à environ 200m de la limite du quartier. Cette situation tient en partie à la **configuration très resserrée du périmètre, qui relie les deux poches d'habitat de Montanot et des Forges sans intégrer l'axe de circulation principal et les fonctions urbaines qui l'accompagnent**. 28 % des logements se situent ainsi à moins de 5 minutes à pied d'un arrêt THNS : cette proximité est un atout pour les habitants, notamment pour les 23,6% des ménages qui ne disposent pas de voiture.

Le THNS permet ainsi de rejoindre la gare de Montbéliard en 15 minutes, facilitant l'accès au centre-ville et aux autres pôles d'emploi et de services de l'agglomération.

Enfin, la topographie du quartier constitue un facteur peu contraignant pour les mobilités actives. Situé dans la plaine du Doubs, il présente de **faibles variations d'altitude, contrairement à certains autres QPV de l'agglomération et le relief ne constitue pas un obstacle majeur aux déplacements à pied ou à vélo**. Idéha souhaite d'ailleurs porter des projets pour encourager la pratique du vélo.

Toutefois, la distance d'environ 1,8 km qui le sépare du centre-ville d'Audincourt peut représenter une contrainte pour les personnes les moins mobiles.



Pour aller plus loin

Retrouvez l'ensemble des données chiffrées de l'atlas du quartier en scannant ce QR Code



GLOSSAIRE

La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes disposant de ressources modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Similaire à une mutuelle, la C2S est attribuée soit gratuitement, soit en contrepartie d'une cotisation minimale (1€ par jour et par personne maximum), en fonction des revenus.

Diplôme inférieur au BAC : Les diplômes inférieurs au baccalauréat (ou niveau infra-bac) correspondent au niveau 3 de la nomenclature officielle française. Les principaux diplômes de cette catégorie sont le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) et le BP (Brevet Professionnel).

Famille monoparentale : Une famille monoparentale est constituée par une personne qui réside avec un ou plusieurs de ses enfants et qui ne vit pas en couple avec une autre personne du ménage.

Indice de Gini : L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Les inégalités ainsi mesurées peuvent porter sur des variables de revenus, de salaires, de niveau de vie, etc. Ainsi, pauvreté et inégalités ne se superposent pas mécaniquement

Indice de jeunesse : L'indice de jeunesse est calculé en divisant le nombre d'individus de 0 à 19 ans par le nombre d'individus de 60 ans ou plus.

Niveau de vie : Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Revenu disponible : Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine. Il comprend une partie du solde des transferts inter ménages.

Taux d'activité : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population âgée de 15 à 64 ans, ou à une sous-catégorie de la population (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux de chômage : Au sens du recensement de la population, le taux de chômage est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). La population active comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Taux d'emploi : Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale en âge de travailler (15-64 ans). Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les habitants d'une région, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, ce seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Taux de vacance de l'INSEE : Le taux de vacance calculé par l'INSEE à partir du recensement de la population correspond à la part des logements vacants dans l'ensemble des logements. Un logement est considéré comme vacant s'il est inoccupé alors qu'il est :

- proposé à la vente ou à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire mais pas encore occupé ;
- en attente de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- sans affectation précise par le propriétaire (ex : logement vétuste, etc).

Il s'agit donc d'une situation constatée à un moment donné, sur l'ensemble des logements, et non d'un suivi du logement dans le temps.

Taux de vacance du RPLS (Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux) : Le taux de vacance est calculé sur les logements sociaux loués ou proposés à la location (en excluant les logements vides pour raisons techniques). Le RPLS distingue la vacance totale (de quelques jours à plusieurs années) et la vacance structurelle (de plus de 3 mois) susceptible de traduire des difficultés durable de location du logement. En-dessous du seuil de 3 mois, on parle de vacance frictionnelle pour désigner la vacance temporaire inhérente au fonctionnement normal du marché (changement de locataire, remise en état, travaux légers, commercialisation, etc.).

Unité de consommation : Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Cette échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) tient compte des économies d'échelle au sein du ménage. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

SYNTHESE

Forges-Montanot occupe une place singulière parmi les quartiers prioritaires de PMA. **Quartier de centre-ville à bâti ancien, il ne ressemble à aucun des grands ensembles périphériques issus des opérations de construction des années 1960-1970.** Cette singularité conditionne l'ensemble des dynamiques du quartier, des profils de ménages aux besoins en matière d'intervention publique.

Son tissu urbain est le produit direct de plusieurs siècles d'urbanisation ouvrière. Conçu pour loger une main-d'œuvre individuelle ou de petites familles, ce parc ancien abrite aujourd'hui une population vieillissante, marquée par l'isolement et une forte monoparentalité, dans des logements centenaires jamais réhabilités à l'échelle du quartier. **Entré dans la géographie prioritaire en janvier 2024 seulement, Forges-Montanot n'a bénéficié d'aucun programme de renouvellement urbain,** un retard structurel que les premières années du contrat de ville devront commencer à combler.

La précarité économique y est réelle et concentrée, mais elle présente une particularité : les écarts de niveaux de vie entre habitants y sont moins marqués qu'ailleurs. **Ce n'est pas un quartier d'inégalités extrêmes, mais de pauvreté partagée,** dont les ressources reposent largement sur les minima sociaux. Sur le plan de l'emploi, le quartier affiche des résultats supérieurs à la moyenne des QPV, portés par l'accessibilité de l'emploi industriel local. Mais cette insertion reste fragile : les parcours sont instables, et la faible qualification de la population, héritage de générations formées pour l'industrie, pèse durablement sur les perspectives, notamment pour les femmes les plus âgées.

C'est sur la jeunesse que se concentre le paradoxe le plus préoccupant. **Dans un quartier de centre-ville où les services sont accessibles à pied, une part de jeune supérieure à la moyenne des QPV reste hors emploi et hors formation, en dehors de tout dispositif.** La proximité géographique ne suffit pas à les atteindre, enjeu d'autant plus crucial que le quartier n'intègre que récemment le champ de la politique de la ville. Ces fragilités coexistent pourtant avec des atouts réels : la centralité d'Audincourt, une bonne desserte en transports, un accès aux soins facilité et des espaces verts de proximité notables pour un quartier dense. Ce sont ces points d'appui que les prochaines années du contrat de ville devront pleinement mobiliser.



Président de l'ADU : **Patrick FROEHL**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**

Réalisation : Eglantine HUE, Mélanie LIBANINI,
Anaïs VINCENT, Sandrine WATEL
Mise en forme : Sandrine WATEL

Programme de travail 2025-2026
ISSN : 1766-6058

Coordonnées
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de
Montbéliard
8 avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr